

ARRETE N°A2022_406
Numérotation Ilot C11a Rives de l'Ourcq suite à la demande de BOUYGUES
IMMOBILIER

LE MAIRE DE BONDY,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2213-28,

VU la demande de numérotage formulée par la société BOUYGUES IMMOBILIER, 27 Avenue des Murs du Parc à Vincennes (94300), en date du 11 avril 2022, dans le cadre de leur programme de construction CARRE DES RIVES de 66 logements et d'un local commercial situés ZAC des Rives de l'Ourcq – 11/15 Chemin Latéral sur un terrain cadastré Section H n°364p, 374p, 94p, 95p et 96p (ILOT C11a),

VU la délibération n°1429 du 27 février 2020 approuvant la dénomination des futures voies de la ZAC des Rives de l'Ourcq : Nadia MURAD, Françoise HERITIER, Aretha FRANKLIN, Simon VEIL, Gisèle HALIMI, Benoîte GROULT et Quai Hubertine,

VU le permis de construire n°PC093010 18B0044 accordé le 31 décembre 2018,

VU la proposition de numérotation faite par la Ville acceptée par BOUYGUES IMMOBILIER en date du 29 juillet 2022,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer une numérotation postale audit terrain,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – La numérotation affectée au programme BOUYGUES IMMOBILIER dénommé CARRE DES RIVES (ILOT C11a), assis sur les parcelles suscitées, est la suivante :

- **Hall A :**
9 rue Simone Veil

- **Hall B :**
11 rue Simone Veil

- **Local :**
13 Chemin Latéral

ARTICLE 2 – La pose du numéro sera à la charge du propriétaire.

ARTICLE 3 – Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l’État.

ARTICLE 5 – Copie du présent arrêté sera adressée à :

- SA BOUYGUES IMMOBILIER – 27 Avenue des Murs du Parc à Vincennes,
- LA POSTE principale – Service distribution,
- Centre des impôts fonciers – Service du cadastre de Bobigny,
- Trésorerie Municipale de Bondy,
- Services voirie, élections et éducation de la ville de Bondy,
- INSEE.

Fait en Mairie à Bondy, le

12 août 2022

Pour le Maire et par délégation
Laurent COTTE

COTTE

1^{ER} Adjoint au Maire
Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional d’Île-de-France

